

Nouveau DG de la Police Nationale : Qui est le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 07 JANVIER 2021

765

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Les 100 Jours de Bah N'Daw : Peu de raisons d'espérer



Direction du Service Social des Armées : La solidarité agissante !



Hommage au Premier Ministre
MODIBO KEITA

REPOSE EN PAIX EXCELLENCE

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mardi 05 janvier 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand
la distance de sécurité
ne peut être respecter



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans le coude



Respecter la distance
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer
les mains



Eviter de se toucher le visage :
la bouche, les yeux ou le nez



OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

===000===

SECRETARIAT GENERAL *df.*

===000===

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

===000===

Bamako, le 11 décembre 2020



COMMUNIQUE DE L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE (OCLEI)

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que le Conseil de l'OCLEI a décidé, le 10 décembre 2020, de transmettre au Procureur du Pôle économique et financier de Bamako deux dossiers de cas présumés d'enrichissement illicite concernant un ancien ministre et un ancien maire.

Le Président de l'OCLEI précise que d'autres dossiers sont en cours de traitement et feront l'objet de transmission à la justice.

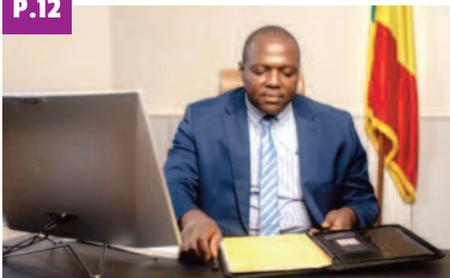


Le Président,

Moumouni Guindo
Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Une	Candidature à la présidentielle de Boubou Cissé : « Moi, le dauphin de IBK »	P.6
Brèves	Révision exceptionnelle des listes électorales : Une opération spéciale en gestation pour rattraper le retard accusé dans le processus !	P.12
	Nouveau report de la rentrée scolaire 2020-2021 : Quand les calvaires des enseignants des écoles privées continuent !	P.12
	Disparition : Lassana Diallo, l'explosif attaquant du djoliba s'en est allé	P.13
	Goundam : L'annonce de la présence d'un groupe armé fait débat	P.13
Actualité	Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 06 janvier 2021	P.14
	Nouveau DG de la Police Nationale : Qui est le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré ?	P.15
	Direction du Service Social des Armées : La solidarité agissante !	P.17
	Prestation AMO : Le calvaire des allocataires	P.18
	Suspension des cours universitaires : Les évocations du ministère de l'Enseignement supérieur !	P.19
	UNTM –GOUVERNEMENT : Reprise demain des négociations	P.20
	Tuerie des 10, 11 et 12 juillet 2020 : La Minusma pointe la responsabilité des forces de l'ordre dans les violences commises	P.21
Politique	Les 100 Jours de Bah N'Daw : Peu de raisons d'espérer	P.23
	Conseil National de Transition : L'organe législatif désormais prêt à amorcer ses activités	P.25
	Propositions de Soumeylou Boubeye Maiga pour la sortie de crise au Mali : Les trois grands défis à relever !	P.26
Culture & société	Littérature : « Khalifa, l'orphelin du Sahel », un roman saisissant	P.27
International	Etats-Unis : Les deux candidats démocrates revendiquent la victoire pour le contrôle du Sénat	P.28
	Burkina Faso : Le président Kaboré dissout le gouvernement	P.28
Sport	Héritage de Maradona : Les étonnants trésors cachés de la défunte star du ballon rond	P.29

P.12



P.18



P.26



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Candidature à la présidentielle de Boubou Cissé : « Moi, le dauphin de IBK »

Revanchard ou candidat ? On peut, au regard de l'épais brouillard qui entourent les faits et gestes pendant ses fonctions primatoriales et depuis sa libération après la chute de son mentor IBK, s'interroger sur les intentions réelles de Boubou Cissé. Pendant qu'il était encore Premier ministre, Boubou Cissé a réussi à faire le vide autour de IBK pour être, plus que son homme de confiance, son gourou. Il avait le secret d'attendre le meilleur moment pour bondir sur sa proie présidentielle et obtenait tout ce qu'il voulait. Celui-ci finalement ne faisait confiance qu'à son Premier Ministre, ne jurait que par lui. Finalement le président lui-même ne contrôlait que peu de choses dans la conduite des affaires de l'État et peu de choses venait désormais de lui. Il réussit ainsi à tisser une véritable toile d'araignée autour de la République elle-même et de mettre l'État sous sa coupe. Ou plus précisément en coupe réglée. Aucun service d'assiette ou pourvoyeur de fonds n'échappait à son contrôle direct ou indirect. En son temps la presse et les réseaux sociaux avaient décortiqué le « système bou-

bou » qui avait placé les siens, fidèles ou parents proches, à la tête de la société de gestion et d'intermédiaire (SGI) qui gère les emprunts obligataires du Mali sur le marché de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). En 2019, 116 milliards des Francs de l'État malien ont transité par cette structure. Le ministère des mines, dont lui-même avait été le titulaire, a été confié à sa belle-sœur Hawa Bah qui a veillé sur ses intérêts comme

le lait sur le feu. Ainsi la mine B2Gold est échu au nommé Mohamed Diarra qui y fait la pluie et le beau temps de milliards de nos francs. Les conditions de cession de la licence de cette mine méritent le détour. La direction nationale du Trésor a, elle aussi, été confiée à un autre beau-frère pendant que son propre frère a été bombardé Directeur Général adjoint de l'AGEFAU, une boîte à milliards. Il se dit que l'ancienne ministre du budget était censée





avoir un œil vigilant sur cette galaxie qui avait beaucoup d'autres tentacules.

Boubou, c'était aussi l'achat de matériels militaires de piètre qualité mais surfacturés. En définitive largement responsable de la mort de nos hommes sur les théâtres des opérations.

C'est ainsi qu'a été collectée une manne financière dépassant tout entendement. A quelle fin ?

C'est Boubou Cissé lui-même, qui maladroitement a vendu la mèche dans deux entretiens à la presse internationale alors qu'il n'a jamais daigné s'adresser à la presse locale. Mais tout se passe par jeux de mots, demi-mots ou encore de façon allusive. Ainsi, alors même que le procureur de la République Mamoudou Kassogué déclarait par voie de communiqué que Boubou Cissé demeurerait introuvable, ses avocats, à travers Maître Kassoum Tapo rétorquaient, péremptoires, que Boubou Cissé « **se tient à la disposition de la justice de son pays.** » Malikié avait écrit qu'il s'agissait là d'un subtil jeu de mots et l'intéressé lui-même dément les propos de son avocat en répondant à la question de savoir s'il est toujours au Mali par « **A l'heure où je vous parle, je suis en sécurité à l'intérieur du pays... Ma maison à Bamako a été visitée par des agents de la sécurité d'Etat le 24 décembre. J'étais sorti faire une course et mes employés ont été violentés. Lorsque mon avocat a contacté la sécurité d'Etat pour demander si des agents étaient à ma re-**

cherche, ils ont démenti. Je me suis donc dit qu'on essayait peut-être d'attenter à ma vie. Je me suis donc mis en sécurité.

» Puis, sans peur de se contredire il ajoute « si la justice me demande de me présenter, je le ferai évidemment. Mais je n'ai pour l'instant reçu aucune convocation d'aucune autorité. » Mais ou remettre une convocation à quelqu'un qui se cache quelque part dans le vaste Mali. Mais pourquoi Boubou Cissé est-il inquiet ? Pour lui, pas de doute « **Il semblerait que je sois devenu malgré moi une menace politique.** » Puis de plus en plus prolix « **Est-ce que je retourne dans cette fonction publique internationale ou est-ce que je continue à être dans mon pays, à faire de la politique ?** »

Donc cette poursuite judiciaire serait-elle une façon de freiner les ambitions présidentielles

de l'ex premier ministre ? « **Je ne suis pas loin de le penser. C'est un potentiel nettoyage politique, peut-être même un assassinat politique.** ». Et grosse question-piège qu'il ne flaire point « **Ils verraient en vous un potentiel dauphin d'Ibrahim Boubacar Keïta ?** »

« Oui. » Réponds naïvement le novice politique. Avant d'être plus explicite dans ses réponses à une autre question « **Serez-vous candidat à l'élection présidentielle prévue à la fin de la période de transition, dans quatorze mois ?** » « **Tout est possible pour moi.** » retorque-t-il.

Les conditions dans lesquelles les co-accusés de Boubou Cissé ont été interpellés a suscité la réprobation générale au Mali. Depuis hier, la voix forte du M5-RFP s'est ajoutée à toutes les autres qui s'étaient déjà exprimées sur le respect des libertés publiques et le refus des arrestations et détentions extrajudiciaires.

Mais comment Boubou Cissé, obscur fonctionnaire international et illustre inconnu au jour de l'investiture de IBK à la présidence de la République du Mali, peut-il imaginer qu'il est devenu, malgré lui une menace politique. Contre qui et avec quoi ? Là est la vraie question car Boubou, de réputation commune est multimilliardaire. De quelle façon ? La corruption bien sûr. Pourquoi aller donc inventer des histoires de déstabilisation des institutions de la transition si, par un seul dossier de corruption ouvert sur les dizaines qui existent, Boubou Cissé chercherait plus sa tête que le chemin qui mène à Koulouba. Et dans un autre registre le dossier des morts des 10, 11 et 12 juillet 2020 du M5-RFP.

■ Moctar Sow



Apiè Sangala

Décès aujourd'hui de mon beau frère, ancien magistrat et ancien Procureur Général de la Cour suprême Mamadou Tidiane Dembélé. Union de prières.



PRESIDENTS DES COMMISSIONS GENERALES DU CNT
 Commission des Travaux Publics, de l'Habitat, des Domaines et des Transports : M. Modibo KEÏTA
 Commission de l'Éducation, de la Culture, des Technologies de l'Information et de la Communication, de l'Artisanat et du Tourisme : M. Magma Gabriel KONATE
 Commission de la Santé, du Développement Social et de la Solidarité : M. Mamadou Sory DEMBELE
 Commission de la Défense Nationale, de la Sécurité et de la Protection Civile : M. Minkoro KANE
 Commission des Finances, de l'Economie, du Plan et de la Promotion du Secteur Privé, des Industries, et des Mines : M. Mamadou TOURE
 Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation, de la Justice, des Droits de l'Homme et des Institutions de la République : M. Souleymane DE
 Commission de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et de la Réconciliation Nationale : M. Youssouf Z COULIBALY
 Commission des Affaires Etrangères, des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration : M. Aboubacar Sidiki KONE
 Commission de Développement Rural, de l'Environnement et de l'Assainissement, l'Eau, de l'Énergie : M. Mohamed Ousmane Ag MOHAMMEDOUNE
 Commission de la Promotion de la Femme, de la famille, de la Protection de l'Enfant, de la Jeunesse, des Sports, du Travail et de l'Emploi : Me Kadidia SANGARE
 Commission de Contrôle : M. Mamadou DIARRASSOUBA.

Moussa Baba Coulibaly



INDIGNONS-NOUS !

Je tombe sur Mayday, danger dans le ciel, sur National Geographic, un agent de contrôle des bagages, par négligence, laisse passer une bouteille contenant de l'essence, qu'il n'a pas jugé nécessaire de renifler au motif que c'était écrit dessus, javel. Résultat un avion est explosé et des innocents passagers sont tués. Conclusion de l'enquête : négligence coupable d'un agent ayant entraîné mort d'innocentes personnes. Ici, au moins le coupable est connu.

À Bounty dans le cercle de Douentza, pas de coupable formellement identifié, pour l'instant, même si les évidences permettent de mettre à l'index une force responsable. Un avion bien identifié survole la ville et fait feu sur des groupes identifiés comme "djihadistes" Résultat des dizaines de morts. La partie mise en cause se défend, sans convaincre. À ce rythme, aucune ville n'est à l'abri de frappe. Le plus dur à supporter, c'est le culot avec lequel la partie mise en cause, nie sa responsabilité. Le jour du drame, il ny avait pas, que je sache, plusieurs avions dans le secteur. Il est à craindre que ces civils aient été tués, pour rien. Je serais heureux d'apprendre une suite judiciaire à cette affaire qui ne saurait rester impunie. Pour l'instant, notre seul pouvoir c'est de nous INDIGNER. Indignons-nous et réclamons justice pour toutes les victimes innocentes des bavures de Bounty et d'autres villes.

Figaro du Mali



COVID 19 au Mali : IBK et son épouse hors de danger

Fin de confinement et traitement sur haute surveillance de l'ancien Président de la République Ibrahim Boubacar Keita et son épouse Keita Aminata Maiga. Pendant longtemps, les maliens se posent des questions sur la vie de celui qui s'est vu contraint, en pleine journée, de laisser le fauteuil présidentiel avec tous les privilèges y afférents.

Beaucoup d'événements majeurs, souvent tristes, n'ont pas vu l'apparition de l'ancien couple. Le Mandé Massa et son épouse luttait contre la terrible pandémie qu'ils ont contractée et qui a nécessité cette extrême mobilisation.

Depuis la déclaration de la maladie en Mars dernier, la résidence de Sebenicoro avait reçu des lits, des respirateurs, des gants, du gel hydroalcoolique et autres masques pour la famille présidentielle de l'époque.

Aujourd'hui, plusieurs sources confirment le rétablissement de Ladj Bourama et de Amy Maiga gravement touchés par la covid19. Plusieurs personnes mal intentionnées ont fait circuler des rumeurs qui donnaient comme mort l'ancien homme fort du Mali.

Aujourd'hui, l'heure est là formation de son cabinet d'ancien président de la République pour encore partager des expériences et des idées pour le Mali.



La Covid19 mobilise des faveurs gouvernementales mises en œuvre par la somagep



CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

Le très respecté Imam Mahmoud DICKO parti à la Mecque ce jour pour une oumra .
Qu'Allah accepte les adorations!



Jeune Afrique



Le 46e président des États-Unis va diriger l'administration la plus diverse de l'histoire du pays. Et l'Afrique ne sera pas en reste dans cette équipe, notamment le Nigeria.



YERI Bocoum



#YBC/YB
PAUVRE MALI !!!

La direction nationale du commerce de la consommation et de la concurrence !!!

Mr le Directeur saviez vous que certains commerçants vendent le #CIMENT A 120.000 à Kati?

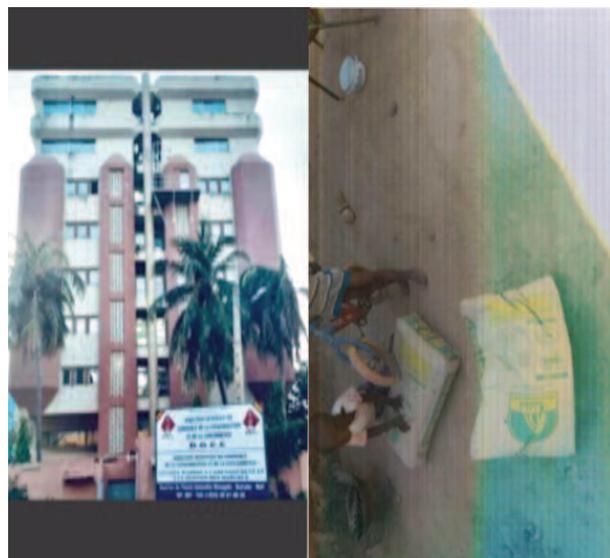
Et à Bamako c'est combien?

Mr le Directeur nous voulons un Mali nouveau ! Un Mali dont nous rêvons tous !

Mr le Directeur il y a t'il pas une loi ou une mesure pour régulariser le Marché ?

Mr le Directeur pourquoi certains commerçants aiment les périodes difficiles pour doublée le prix des produits ?

A suivre !



Samerou Diallo

Bougouni examen le stade malien a été battu 3buts à zéro



RFI Afrique

Candidat malheureux à la présidentielle contestée de 2016, où il s'était classé deuxième au premier et unique tour derrière Denis Sassou-Nguesso, Guy-Brice Parfait Kolélas est déjà prêt pour le prochain scrutin, qui sera organisé au plus tard le 21 mars 2021, selon les délais constitutionnels. Mais il conteste déjà la reconduction des membres de la Commission électorale, notamment celle de son président Henri Bouka, qui est également président de la Cour suprême. Il a présenté, dimanche 3 janvier, son projet ambitieux sur la décentralisation effective du Congo.



En Algérie, la justice a acquitté Saïd Bouteflika, frère de l'ex-président démissionnaire, les généraux Mohamed Mediene et Athmane Tartag, anciens dirigeants des très puissants services de renseignements, ainsi que la femme politique Louisa Hanoune, dirigeante du Parti des travailleurs. Accusés de « complot contre l'armée et l'Etat », ils avaient écopé en première instance de 15 ans de prison, en septembre 2019.



Bacary Camara

Les rites et traditions...
Les Konaté sont les fondateurs du célèbre village malinké de Kéla.
Quand l'ancêtre des Cissé du nom de Boukari-Ba



Cissé arriva pour la première fois au Mandé, il s'installa dans le village de Kela, situé à seulement 6kms de Kangaba. Après leur installation, ils se dispersèrent et allèrent vivre auprès de ceux qui pouvaient subvenir à leurs besoins. Les descendants des gens auprès de qui Boukari-Ba Cissé vint s'installer sont vivants, mais ils n'y sont plus nombreux. Ce sont les Konaté et Kela est leur propriété. Ceux que l'on appelle les chérifs(Haidara) n'étaient pas encore arrivés. Les Bekantikiw(propriétaires de bestiaux) que sont les Diabaté n'étaient pas encore venus s'y installer. Si tu entends parler de Kandiw ou Kantikiw, il s'agit des Konaté de Kela.

Pourquoi appelle-t-on ces Konaté Kandiw ou Kantikiw ? C'est parce que selon le grand traditionniste Wa Kamissoko, un de leurs ancêtres se serait écrié : « Nous ne sommes pas nombreux dans notre lignée et nous ne disposons pas suffisamment d'hommes , par conséquent, tout groupe de personnes qui viendraient s'installer dans notre village et cohabiter avec nous seraient les bienvenus « n'bè n'kan di »(je donne ma parole) au Mandé que je n'interdirai l'accès de notre village à personne, tout comme je ne chasserai personne de chez nous. Que tout le monde soit le bienvenu. C'était autrefois la raison pour laquelle, pour saluer un habitant de Kela, on dit Kandiw vont-ils bien. Le village de Kela s'est rendu surtout célèbre à travers ses griots qui accomplissent un rôle important dans les cérémonies septennales de réfection de la case sacrée de Kangaba, un sanctuaire édifié par le mansa Sema et Tènemba Koman, qui firent venir de Kiniero(un village situé au pied du mont mandingue) la pierre sacrée « Kama » sur laquelle repose le culte du kamablon. Malgré son prestige, les griots de Kela après avoir instruit leurs élèves, leur demandaient instamment au moment de leur libérer de se rendre à Krina, ce village historique et mythique par excellence, pour y recevoir les bénédictions. B. CAMARA

Bechir Bechir

Informations très importante. Le collectif des Maliens qui ont un problème de carte NINA informe tous les maliens et toutes les maliennes partout dans le monde qu'il prépare une grande mobilisation pour mettre fin aux problèmes liés à la carte NINA très bientôt. Soyez prêts et prêtes



Radio Guintan

Le président de la République Nigérien SEM Mahamadou Issoufou, a reçu en début de l'après midi le vice président de la transition du Mali ,le colonel Assimi Goïta ,porteur d'un message de condoléances du président de la transition SEM M'bah N'Daw, au président Nigérien , suite à l'attaque barbare ayant endeuillé le peuple Nigérien.

A,C Guintan



SOMADOUGOU : Après la vive tension entre Fama et Donso, les chefs Donso se sont rencontrés, ils sont venus de : DJENNE, BANDIAGARA, KORO, BANKASS, DOUMENTZA et d'autres localités.

Par la voie de leur porte parole Sinali Maiga dans une vidéo, chef des chasseurs de DJENNE, un ultimatum a été lancé.

Cet ultimatum est lancé en donnant 15 jours aux autorités plus particulièrement au ministre de la réconciliation nationale Ismael Wagué de relever son Chef de Cabinet Marcelin Djindjeré et l'un de ses Chargés de Mission Sekou Boly, tous deux issus de la région disant qu'ils ne sont pas une solution mais un problème et un frein pour le retour de la paix.

Si ils devaient ne pas avoir gain de cause à l'issue des 15 jours, ils couperont la route de SOMADOUGOU à toutes les autorités et pas seulement celles de la région.



PAYS DOGON/BANKASS: Deux villages Dogon dans le cercle de Bankass ont été attaqués instant par les hommes armés non identifiés . Les chasseurs et les Fama sont à pied oeuvre pour circonscrire l'at-

taque. La suite vous sera donnée dès qu'on aura d'autres détails. Source: DNA



KOUTIALA: un braquage de cars déjoué par les FAMA.

Ce jour 05/01/21 aux environs de 19heures, des individus armés ont braqué plusieurs cars sur l'axe Koutiala-Bla à proximité du village de Ouolobougou.

A la suite de l'intervention des forces de défense et de sécurité, deux (02) suspects ont été interpellés et deux (02) motos récupérées sur les lieux.



Un véhicule évite un motocycliste et se retrouve dans un champ. Un véhicule de forains s'est renversé dans un champ près du pont de Wabaria.

Le véhicule était rempli de passagers mais heureusement on ne déplore ni mort ni blessé.

On peut dire qu'il y a eu plus de peur que de mal.



Révision exceptionnelle des listes électorales : Une opération spéciale en gestation pour rattraper le retard accusé dans le processus !



Les autorités de la Transition semblent être dans la dynamique du respect de la durée de la Transition, fixée à 18 mois à partir de la prestation de serment du président de la Transition, Bah N'Daw. Dans cette perspective, le processus de révision des listes électorales avait démarré avant qu'il ne soit interrompu par la grève illimitée des administrateurs civils et autres agents des collectivités territoriales. Après la suspension du mot d'ordre desdits travailleurs de l'administration, cheville ouvrière du processus de préparation des élections dans notre pays, une opération spéciale est en gestation du côté du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

La tenue des élections générales à date pour respecter la durée de la Transition au Mali reste le souci majeur du président Bah N'Daw. Cela a été réaffirmé par le Chef de l'Etat lors de son adresse du Nouvel An à la Nation. C'est dans cette dynamique qu'une opération spéciale de révision des listes électorales est en gestation au ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. L'objectif est de rattraper le retard accusé dans le processus, interrompu depuis quelques semaines déjà à cause de la grève illimitée des administrateurs civils et autres travailleurs des collectivités territoriales. Cette révision exceptionnelle des listes électorales est aujourd'hui émise par le gouvernement suite à la suspension du mot d'ordre desdits travailleurs de l'administration qui restent la cheville ouvrière du processus de préparation des élections dans notre pays. Si l'initiative est salutaire, nos sources concordantes du département de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation nous précisent qu'aucune date exacte n'est encore rendue publique pour le démarrage et sa durée. Notons que cette opération spéciale vise à combler le retard accusé dans le processus à cause de la précédente grève des administrateurs civils, ont ajouté les mêmes sources. Une chose est claire, la tenue des élections crédibles, transparentes et apaisées prend toujours sa source à la bonne préparation de celles-ci. El Hadj Mamadou GABA

Source : Le Soir De Bamako

Nouveau report de la rentrée scolaire 2020-2021 : Quand les calvaires des enseignants des écoles privées continuent !



Suite à la seconde vague de la pandémie de COVID-19 dans notre pays comme dans plusieurs autres pays à travers le monde, les autorités de la Transition ont pris un certain nombre des mesures de riposte et de prévention contre COVID-19. Parmi ces mesures, figure la fermeture de tous les établissements d'enseignement publics et privés sans exception, du préscolaire aux universités en passant par les ordres d'enseignement fondamental et secondaire. Cette décision plonge davantage les enseignants des écoles privées dans un calvaire sans précédent.

Finale, les années scolaires et universitaires se suivent et se ressemblent mais avec des acteurs différents. Depuis presque une décennie, l'école malienne est tombée en lambeaux avec des perturbations sans précédent. Du coup, les enfants ne vont plus à l'école. Si ce n'est pas les grèves illimitées des enseignants, ce sont les revendications de l'AEEM ou des Promoteurs d'écoles privées. Et cette année 2020-2021 ne fait pas exception à la règle. Et c'est la Covid-19 qui passe maintenant par là. Ce qui fait souffrir davantage les enseignants des écoles privées, payés à la tâche. Faut-il le rappeler, avec les perturbations des années scolaires et universitaires qui se suivent, aujourd'hui, parmi les plus vulnérables dans ce contexte de COVID-19, figurent les enseignants des écoles privées qui sont en détresse depuis mars 2020, date à laquelle le Mali a enregistré ses premiers cas de COVID-19. Cette situation était venue se greffer à la grève illimitée de la synergie des syndicats de l'Education, signataires du 15 octobre 2016. Cela a mis les acteurs de l'école malienne dans des conditions extrêmement difficiles. Il s'agit des enseignants des établissements d'enseignements primaires et secondaires privés. Puisque ceux-ci, en majorité des chefs de famille, se trouvent dans une situation très difficile. Ceux-ci sont payés à la tâche. Ce qui explique que sans cours, pas de salaire pour ces enseignants. Toute chose qui interpelle le Gouvernement pour un traitement particulier de ces enseignants à travers le fonds COVID, ou encore de l'aide sociale. Une Commission doit être mise en place pour traiter le cas spécifique de ces enseignants dont leurs calvaires continuent suite à la décision en date du 04 janvier 2021 du ministre de l'Education Nationale de procéder à un nouveau report de la rentrée scolaire 2020-2021 jusqu'au 25 janvier prochain.

Boubacar DIARRA
Source : Le Soir De Bamako

Disparition : Lassana Diallo, l'explosif attaquant du djoliba s'en est allé

Lassana Diallo n'est plus. L'ancien attaquant du Djoliba et des Aigles a été brutalement arraché à l'affection du public sportif, le lundi 4 janvier vers 15h. Lassy, comme on l'appelait, est décédé à l'Hôpital du Mali des suites d'une courte maladie, à l'âge de 37 ans. Formé au Djoliba, Lassana Diallo s'est révélé au grand public dans les années 2000 et évoluera avec l'équipe A des Rouges pendant trois ans, avant d'être transféré à Châteauroux en France.

Lassy était l'un des attaquants les plus doués de sa génération, mais sa carrière a été écourtée par un genou récalcitrant. Au Djoliba, comme au Stade malien ou encore en équipe nationale avec laquelle il a participé aux éliminatoires de la CAN 2008, Lassana Diallo faisait toujours vibrer les supporters par son explosivité, sa percussion et son efficacité devant les buts. Mohamed Tangara, l'un des amis de Lassana Diallo, salue la mémoire d'un joueur qui était doté d'une technique hors pair et qui était profondément humain. Il exprime son émotion et sa tristesse : «Lassi, comme on l'appelait familièrement, était un homme honnête, intègre et jovial, il avait de bonnes relations avec tout le monde. Lui et moi étions comme des frères, on se disait tout, il n'avait aucun problème avec les gens. Je suis très triste, anéanti par cette disparition, c'est comme si on m'a arraché le cœur». «Lassana Diallo était promu à une belle carrière mais sa blessure au genou a brisé son rêve. Son idole, c'était le vrai Ronaldo (le Brésilien, ndlr), il avait les caractéristiques



de ce joueur puissant et rapide», souligne Mohamed Tangara, la gorge nouée. Coéquipier de Lassy au Djoliba, Bakary Coulibaly «Bako», a posté un message poignant sur son compte Facebook après l'annonce du décès. «Dors en paix mon frère, mon ami et mon idole. Le meilleur partenaire que j'ai eu dans toute ma carrière de joueur. On a réalisé nos rêves ensemble, je te dis merci, c'est grâce à toi que je suis devenu plus fort. Je ne t'oublierai jamais,

Lassana Diallo», a réagi l'ancien international actuellement au Maroc avec le Stade malien. L'AS Bakaridjan de Barouéli a été le dernier club de Lassana Diallo qu'il a rejoint en 2013 avant de mettre un terme à sa carrière en 2015. Après avoir raccroché les crampons, l'ancien international entamera une carrière d'entraîneur qui le conduira à l'Espérance de Médine. Depuis le mardi 5 janvier, Lassana Diallo repose au cimetière de Djéloubougou où il a été conduit par une foule composée de parents, d'anciens coéquipiers, d'amis et de responsables sportifs. Il laisse derrière lui une veuve et une fille inconsolables. Dors en paix, Lassy !

Boubacar KANTÉ / Source : L'ESSOR

Goundam : L'annonce de la présence d'un groupe armé fait débat

L'annonce de l'ouverture d'un nouveau poste de sécurité de la Convergence pour l'Azawad (CPA) à Kossiya à trois kilomètres de Tonka sous le commandement d'un chef d'État-major de la CPA, le colonel Alkassim Ag Abdoullahi, a suscité un tollé général. Les avis sur la nécessité d'installer un poste de la CPA sur la nationale 33 qui demeure pour le moment l'axe le plus sûr en termes de transport routier (Bamako-Goundam-Tombouctou, Mopti-Goundam-Tombouctou et Mauritanie-Goundam-Tombouctou). Pour certains, l'axe Niafunké-Tonka-Goundam étant déjà sous contrôle des détachements des Forces armées du Mali (FAMa), basées à Niafunké et à Goundam, il n'y a aucune raison de compliquer les choses. Les deux détachements des FAMa patrouillent à tout moment sur ces voies pour sécuriser les voyageurs et les populations riveraines. Les communautés ne comprennent donc pas les motivations de l'installation d'un poste de contrôle pour un groupe armé. Elles estiment même qu'aucun signe ne différencie ce groupe armé des groupes djihadistes et s'interrogent légitimement sur la situation qui peut prêter à interprétation.

Selon un responsable de la zone, ce groupe armé dit assurer la sécurité des populations et de leurs biens. Cependant d'autres bandits profitent de leur présence pour s'attaquer aux paisibles populations parce que des djihadistes, très souvent sur des motos,



continuent de terroriser les populations au nez et à la barbe de ce groupe armé. Ils sèment la terreur avec des classes incendiées, des enlèvements d'enseignants et des menaces proférées contre les habitants, sans la moindre réaction des groupes armés. Ce groupe armé, depuis plus de quatre ans, s'évertue à avoir le monopole de la sécurisation de la zone lacustre de Tonka, en dépit de la présence remarquée de l'Armée et de la Minusma. Il y a des appréhensions diffuses sur une éventuelle imposition de taxes aux populations, voire l'organisation d'un racket des véhicules de transport qui pourraient être soumis au paiement des droits de traversée en guise de frais d'entretien de leurs combattants. La situation est au cœur des débats et des préoccupations des communautés qui ne comprennent pas ce «siège», dont elles n'ont nullement besoin, ni demandé. Car pour elles, cela vise à restreindre la liberté de circulation. D'autres reconnaissent bien que l'insécurité existe en certains endroits bien précis. Pour eux, les groupes armés qui veulent instaurer un climat de paix et de sécurité, peuvent s'y rendre pour protéger les paysans et les éleveurs au lieu de s'implanter dans une zone de paix.

Source : L'ESSOR



Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 06 janvier 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 06 janvier 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- et entendu une communication.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Sur le rapport du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Conseil des Ministres a adopté des projets de décrets relatifs à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction générale de la Protection civile.

La Direction générale de la Protection civile, créée par l'Ordonnance n°98-026/P-RM du 25 août 1998, a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de protection civile et de veiller à la mise en œuvre de cette politique.

L'application de la loi de programmation rela-

tive à la sécurité intérieure, adoptée en 2017, a révélé la nécessité d'adapter la structuration de cette Direction aux besoins opérationnels et au contexte sécuritaire.

Dans ce cadre, les projets de décrets adoptés consacrent, entre autres, la création d'un service de santé, d'un service social, d'un service d'instruction et d'intervention de la Protection civile et d'un service de contrôle interne.

Ils permettront également de doter la Direction générale de la Protection civile en personnel nécessaire à son fonctionnement pour les cinq prochaines années.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de textes relatifs :

1. à la ratification de l'Accord de prêt, signé à Abu-Dhabi, le 14 janvier 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds Khalifa pour le Développement des Entreprises, en vue de soutenir le développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Mali.

Par cet Accord, le Fonds Khalifa pour le Développement des Entreprises accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 14 milliards 100 millions de francs CFA.

Le prêt accordé vise à soutenir le développement des micros, petites et moyennes entreprises évoluant dans les différents secteurs de l'économie, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie, des services et du commerce.

La réalisation du projet financé permettra également d'offrir aux jeunes et aux femmes des opportunités d'emploi.

2. à la ratification de l'Accord de financement, signé à Bamako, le 07 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association Internationale de Développement, relatif au financement additionnel pour le Projet Régional d'Autonomisation des Femmes et de Dividende Démographique au Sahel.

Par cet Accord, l'Association internationale de Développement accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 17 milliards 973 millions 221 mille 800 francs CFA.

La mise en œuvre du projet, objet du financement, permettra d'améliorer l'accès des femmes aux services de santé de la reproduction de qualité.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté des projets de textes relatifs à la création, à

l'organisation et aux modalités de gestion du Fonds de Réhabilitation et de Fermeture de la Mine d'Or de Yatela.

La Société d'exploitation des Mines d'or de Yatela-SA est une société d'économie mixte de droit malien, disposant d'un permis d'exploitation de l'or, de l'argent et des substances connexes et platinoïdes sur le périmètre de Yatela dans le Cercle de Kayes.

L'exploitation de cette mine a contribué à l'économie nationale et locale à hauteur de 383 milliards 445 millions de francs CFA à la date du 31 décembre 2018.

La société SADEX, principale actionnaire, a décidé de se retirer de la mine pour des raisons internes. A cet effet, elle a élaboré un plan de réhabilitation et de fermeture de la mine. Ce plan prévoit également le financement de projets sociaux et communautaires pour les populations locales.

Les projets de textes adoptés dans ce cadre ouvrent dans les écritures du Trésor public un compte d'affectation spéciale pour recevoir les fonds destinés aux activités de réhabilitation, de fermeture de la mine ainsi qu'au financement des projets sociaux et communautaires au profit des populations locales.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté au Conseil des Ministres la situation épidémiologique et l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée, notamment, par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine écoulée.

Devant cette situation préoccupante, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a instruit aux membres du Gouvernement, un suivi rapproché de la mise en œuvre du Plan de riposte contre la maladie et de veiller au respect strict des mesures barrières dont l'efficacité a été prouvée dans la lutte contre la propagation du virus.

Bamako, le 06 janvier 2021

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Salifou DIABATE
Chevalier de l'Ordre national**

Nouveau DG de la Police Nationale : Qui est le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré ?



Le nouveau Directeur Général de la Police Nationale, le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré a officiellement pris fonctions, le mardi 5 janvier 2021 au cours d'une cérémonie de passation de commandement à l'Ecole Nationale de Police. C'était sous la présidence du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Modibo Koné en présence de plusieurs responsables de la Police. Il remplace à ce poste l'Inspecteur Général Moussa Ag Infahi. Qui est l'homme ? Quelles ses ambitions et ses perspectives à la tête de la Police Nationale ? Retour sur le parcours d'homme du sérail !

Né le 13 novembre 1963 à Kidal au Mali, le

Contrôleur Général de Police Soulaïmane TRAORE est diplômé de l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité de Paris, (INHES). En 2004, il obtint un D.E.A de Droit Privé général à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques du Mali en collaboration avec l'Université de Paris X (Nanterre). De 1997-1998, il a été major de la 49ème promotion africaine de l'Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSP) à Saint-Cyr-au-Mont-D'or. La même année il décroche le diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration du Mali, spécialité Sciences juridiques avec Mention Bien et Major de sa promotion.

Le nouveau DG de la Police Nationale était

précédemment Membre de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), d'Avril 2014 à Décembre 2020. Le Contrôleur Général TRAORE fut également Conseiller à l'Ambassade du Mali à Paris (France) de Décembre 2004 à Juin 2012. Le Contrôleur Général Soulaïmane est depuis 2018 formateur en Investigations financières du Département américain à Accra (Ghana). Le nouveau patron de la Police été Co-président du Groupe de Travail sur l'Évaluation et de la Conformité (GEC) du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent ; Expert à la Conférence Internationale sur le Financement du Terrorisme à Paris (France) en Avril 2018 ; Coordinateur de l'Évaluation Nationale des Risques de Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme au Mali par décision du Président de la CENTIF ; Expert à l'Atelier régional sur le Financement du terrorisme à Rabat (Maroc) ; Formateur ONUDC en Enquêtes financières.

Le Contrôleur Général TRAORE a également participé à beaucoup de formations nationales et internationales dont la Formation d'Évaluateur du GIABA pour le Second cycle des Évaluations mutuelles LBC/FT des pays de la CEDEAO, à Accra (GHANA) du 20 au 24 mars 2017 et le Stage de formation à l'Académie du FBI aux Etats-Unis en 2003 sur le thème : les Techniques d'enquête sur les grandes Affaires et les stratégies de lutte contre le terrorisme international.

Il a précédemment servi comme Adjoint aux Commissaires du 1er et du 4ème Arrondissement de Bamako et à la police de l'Air et des Frontières (Aéroport International de Bamako

Modibo KEITA-Sénou) de 1999 à 2002. Il fut également Chef de la Section Police Judiciaire du Commissariat du 7ème Arrondissement de Bamako. De 1989 à 1991 il est détaché à la Direction Générale de la Sécurité d'Etat (DGSE). Le premier responsable de la Police également a servi au Protocole de la République de 1991 à 1998. Chevalier de l'Ordre National du Mali depuis décembre 2018, le Contrôleur Général de Police Soulaïmane TRAORE a fait quelques publications, études et recherches, notamment « Le doute pénal favorable à la manifestation de la vérité judiciaire » et « L'application de la criminalistique par la Police au Mali ». Il parle le Soninké, le Bamanan, le Français et l'Anglais.

Nommé par le Conseil des Ministres du 23 décembre 2020, le nouveau Directeur Général de la Police Nationale, le Contrôleur Général de Police Soulaïmane TRAORE, hérite de dossiers dont le caractère urgent n'est nullement à discuter. A cet effet, il lui faut des mesures aussi fortes, efficaces que rapides, pour satisfaire les populations, confrontées à une insécurité grandissante et au terrorisme dans les grands centres urbains. Il a conscience de ces défis et enjeux de l'heure, car il a dit qu'il place au rang des priorités, la prise en compte de la satisfaction de la population par des actions d'influence fortes contre l'insécurité et le terrorisme, avec bien sûr l'appui des autres forces.

Et de déclarer : « Nous allons tous redynamiser. Nous n'allons pas refonder la police, mais nous allons nous appuyer sur ses acquis pour nous projeter en avant. Ceci est la condition sine qua non pour éradiquer le crime, la cri-

minalité, la délinquance pour endiguer les actions terroristes et pour mettre fin à tous les trafics, les trafics de tous ordres, trafic d'armes, trafic de drogue qui minent le pacte social malien. Nous avons besoin de votre accompagnement, la presse, parce que comme vous le savez si, on ne communique pas, il y a des bruits, des fausses rumeurs, des fausses nouvelles qui entourent inévitablement les actions de la police nationale. Nous devons vous donner la bonne information sans porter préjudice à la protection du secret de l'information ».

Son ambition est de faire de la Police Nationale, une institution humaine, forte, intègre, loyale, disciplinée, efficace, crédible et professionnelle au service du peuple. Ses objectifs principaux, dira-t-il, seront entre autres de garantir le meilleur niveau d'exécution des missions qui sont dévolues et confiées à la Police Nationale, en poursuivant l'adaptation de son modèle à l'évolution actuelle de notre société. Aussi s'engage à relever les défis actuels nés de la délinquance et de la criminalité pour enfin œuvrer au renforcement de la capacité opérationnelle de l'institution. Pour mener à bien toutes ces missions, il propose une nouvelle approche de la question syndicale à la Police Nationale : approche fondée sur un partenariat fécond, un dialogue franc et direct, sans complaisance. Pour lui, le Policier peut travailler tout en revendiquant, il doit en outre être bien formé, respectueux des droits humains menant à bien sa mission.

■ Yama DIALLO



Direction du Service Social des Armées : La solidarité agissante !

La Direction du Service Social des Armées a organisé, le mardi 5 janvier 2021, la cérémonie de remise de kits scolaires aux orphelins de militaires tombés sur le champ d'honneur. La cérémonie était placée sous la présidence du Directeur du Service Social des Armées, le Colonel Mohamed Fofana, ainsi que d'autres autorités militaires et civiles. Ce don composé de 100 sacs contenant des fournitures scolaires est destiné à une centaine d'orphelins et vise à amoindrir les dépenses des parents en cette veille de rentrée scolaire.

A cette occasion, la coprésidente de l'ONG France-Mali, Mme Traoré Sogolo Traoré, a invité le Service Social des Armées ainsi que toutes les bonnes volontés à les assister. Pour elle, cet acte montre qu'ils ne sont ni seuls ni oubliés par les autorités. Le Directeur du Service Social des Armées, le Colonel Mohamed Fofana, a quant à lui ajouté que cette donation d'une si grande importance ne pourra certes jamais compenser les pertes en vie humaine, mais elle permettra tout de même de

donner un peu de gaieté dans les familles endeuillées.

Ce geste, fera-t-il savoir, réconforte les militaires qui sacrifient leur vie sur le terrain de jour comme de nuit pour défendre la patrie. « Ce n'est pas le volume du don qui compte mais sa signification », dira-t-il, convaincu qu'il démontre l'intérêt et la considération que porte la hiérarchie militaire et les partenaires envers les orphelins des militaires tombés sur le théâtre des opérations.

La Direction du Service Social des Armées a pour principales missions d'élaborer des éléments de la politique des Forces Armées en matière de solidarité, de protection et de promotion sociale des militaires, des anciens combattants et de leurs familles. A ce titre, elle est chargée de : Procéder à toutes les études et recherches nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de ladite politique ; Préparer les projets de programme et de plans d'action dans le domaine de la solidarité, de la protection et de la promotion sociale du militaire, des épouses, des enfants, des veuves

et ascendants de militaire, des anciens combattants et des blessés en service commandé ; Mettre en œuvre et évaluer les différentes stratégies de mobilisation sociale autour des programmes socio- sanitaires et autres programmes concourant au bien-être individuel ou collectif au sein des Forces Armées.

Un certain nombre de constats a amené les plus hautes autorités du Mali à créer ce service au début des années 2000. L'absence d'assistance conséquente à la gestion des problèmes sociaux des militaires maliens pendant leur service actif, malgré les risques et les difficultés liés à leurs fonctions (guerre, crise, accidents et même mort) ; L'existence et la persistance d'une forte dichotomie entre le civil et le militaire (liée surtout à des préjugés et l'imagerie populaire abolis à 90% par les événements de mars 1991) ; L'oubli, l'exclusion ou la non prise en compte de l'espace militaire par les programmes de développement social initiés par les différents gouvernements.

Il y avait donc un vide que le Ministère des Forces Armées et des Anciens Combattants (MDAC) a voulu combler en créant en son sein un service spécialisé dans la prise en charge du volet social de l'espace militaire (militaires, épouses, veuves et ascendants de militaire, retraités, grands malades, etc.). Sa vocation est d'agir et de servir !

■ Yama DIALLO



Prestation AMO : Le calvaire des allocataires

L'année 2021 commence sous les plus MAUVAIS auspices pour les usagers de l'Assurance Maladie Obligatoire-AMO-. Depuis le 24 décembre 2020, presque tous les allocataires ont vu leurs « droits » fermés par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (Canam) sans avertissement. Au moment où nous mettons sous presse, des dizaines de milliers de personnes ne parviennent toujours pas à accéder aux prestations.



Droit de colère pour des dizaines de milliers de Maliens inscrits à l'AMO ! Sans qu'ils en sachent le motif, leurs droits aux prestations ont été restreints voire carrément « suspendus » au niveau de la CANAM. Depuis le 24 décembre de l'année écoulée, impossible ou presque de bénéficier du régime de couverture santé. Impossible non plus d'obtenir des explications et/justifications claires auprès de la structure prestataire. Bug informatique ? Dysfonctionnements administratifs ? Mesures internes inédites de vérification à large spectre des contrats de prestations ? Le flou demeure. Au point de donner libre cours à mille et une suppositions. Au point surtout de nourrir les inquiétudes les plus vives et les plus légitimes chez les usagers. Cette situation donne l'impression que d'année en année la gestion au sein de la CANAM tourne au cafouillage, à l'incurie et à l'inefficacité. Alors que ce service est censé offrir un éventail de prestations pour soulager les Maliens du fardeau de la précarité, c'est plutôt le parcours du combattant qu'il propose aux

souscripteurs. Entre lourdeurs administratives récurrentes, erreurs techniques à la chaîne, problèmes structurels sempiternels, cacophonies dans l'organisation, la CANAM, depuis longtemps, ressemble plus à un capharnaüm qu'à un dispositif dédié à la satisfaction des citoyens. De quoi donner à l'AMO un goût de plus en plus amer tellement il relève de la croix et de la bannière d'y accéder. Clairement, avec les mésaventures interminables qui constituent son lot quotidien, la CANAM sert mal (et c'est un euphémisme !) les droits de ses usagers qui n'ont d'autre option que celle de prendre leur mal en patience. Or, entre-temps, alors même qu'elle est en faute et qu'elle est en échec, Dame CANAM continue de prélever la cotisation sur le salaire de chaque souscripteur. N'est-ce pas là un abus qui consiste à ponctionner des personnes alors même qu'on se montre incapable de leur assurer les prestations qu'ils sont en droit d'attendre ? A présent que les autorités de la Transition af-

fection, il est impérieux qu'elles insufflent un changement en profondeur dans le fonctionnement jusque-là brouillon et erratique de la CANAM. Comment ne pas s'émouvoir de ces images qui désolent autant qu'elles suscitent le courroux ? Depuis quelques jours, le bureau de la CANAM est pris d'assaut par les usagers pour tenter d'ouvrir leurs « droits » ou d'avoir des explications. Il suffit de faire un tour pour constater de visu la longue file d'attente qui est d'autant plus préjudiciable que nous sommes dans une période où les gestes barrières sont nécessaires. Rien ne justifie le silence coupable de la CANAM dans cette situation qui prévaut. Les prestations sont des droits pour tous ceux et celles qui ont souscrit à l'AMO. Faire l'impasse sur cela, c'est nuire à la santé autant qu'à la dignité des Maliens.

■ Ibrahim Sanogo

Suspension des cours universitaires : Les évocations du ministère de l'Enseignement supérieur !

Après le report sine die de la rentrée scolaire 2020-2021, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a organisé, le mercredi 6 janvier 2021, un point de presse pour donner plus de détails aux parents d'élèves et aux enseignants. Pour la conférencière, Mme Diarra Habi Sanou, Secrétaire générale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le département s'est battu pour cela, mais la mutation de la Covid-19 qui secoue à nouveau le monde entier l'a contraint, de concertation avec les autorités sanitaires, de revoir le calendrier de la reprise des cours, repoussée jusqu'au 25 janvier 2021.



Selon la conférencière, la flambée des cas positifs à la Covid-19 est la seule explication du report de la reprise des cours dans les universités maliennes. « La deuxième vague de la pandémie s'est montrée encore plus virulente que la pre-

mière lors de laquelle le Mali n'enregistrait que dix à vingt cas positifs par jour. Avec la mutation du virus que nous subissons actuellement, nous dépassons des jours la barre de 100 à 200 cas testés positifs. Evidemment, face à cette flam-

bée, nous avons décidé en concertation avec les autorités sanitaires de repousser la reprise des cours dans les universités qui étaient déjà suspendus depuis début décembre 2020. C'est bien d'étudier, mais il faut d'abord préserver la santé des apprenants. Nous sommes en face d'une pandémie à multiples inconnus. Tout risque de propagation de la maladie doit être écarté. Oui nous tenons à l'éducation de nos enfants, mais pas au prix de les rendre malades », explique Mme la Secrétaire générale.

A l'en croire, depuis le mois de mars, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique travaille activement sur le terrain pour rendre effectif l'enseignement à distance. « Des efforts louables ont été déjà faits. Une plateforme de cours en ligne a été mise en place et des cours ont été déjà postés. Mais puisqu'il est question de plusieurs filières, donc avec plusieurs cours, il faut encore du temps », indique la conférencière.

Mieux, la Secrétaire générale dira que la suspension des cours ne dépend pas de la seule volonté du département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. « C'est une décision concertée avec les autorités sanitaires. Ce recul va nous permettre de travailler encore dur pour réussir une reprise efficace avec toutes les mesures de protections possibles. Nous voulons que les étudiants, les parents et les enseignants nous accompagnent dans cette dynamique. Nous voulons renforcer l'enseignement à distance, réduire le nombre d'étudiants dans les salles et améliorer davantage les mesures de protection avec des kits de lavage de main et de gel hydro-alcoolique dans les universités. Je suis optimiste pour la reprise effective des cours le 25 janvier prochain », rassure Mme Diarra Habi Sanou.

Entre temps, les étudiants prennent leur mal en patience. Par ailleurs, on notait la présence de plusieurs hommes de média à ce point de presse organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

■ Ibrahim Sanogo

UNTM –Gouvernement : Reprise demain des négociations

Les discussions achoppent sur de nombreux points de revendications dont la satisfaction pourrait lourdement peser sur le budget de l'Etat fortement impacté par la crise sécuritaire et la Covid 19.

De grosses incertitudes pèsent sur l'issue de la rencontre devant s'ouvrir demain, à moins d'un report de dernière minute. Après une grève de trois jours – du 18 au 20 janvier, puis une autre de cinq jours – du 14 au 18 décembre – la principale centrale syndicale agite la menace d'une grève illimitée en cas d'échec des négociations alors que le gouvernement met en avant l'impossibilité de satisfaire l'ensemble des revendications dont le coût serait insupportable par le budget de l'Etat. Dans son adresse du nouvel an, le chef de l'Etat Bah N'Daw n'a pas dénié le droit aux syndicats de revendiquer, mais leur a plutôt demandé de s'inscrire dans une dynamique patriotique au regard de la conjoncture actuelle. D'après les calculs de ses services, le coût des revendications formulées

représente plus de la moitié du budget national, soit 1.455 milliard. « Tout le problème est là »

Tout de même une avancée, de source généralement sûre, le gouvernement a donné son accord de principe sur l'harmonisation des grilles indiciaires à compter de ce mois de janvier. A diplôme égal, des écarts importants dans les traitements étaient jugés inacceptables par l'Union des travailleurs du Mali (UNTM).

Autres revendications sur la table des négociations : l'octroi des primes et des indemnités, la relecture de la loi portant création de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) et la situation des travailleurs compressés dans les années 80, l'intégration à la fonction publique de tous les enseignants

communautaires, la transposition dans le secteur privé des augmentations de salaires obtenues en 2014 et 2019, la mise en œuvre immédiate de passerelles entre les deux fonctions publiques, la suppression immédiate des activités bureaux de placement privés, le recentrage des mesures de fonctionnement de la transition en vue d'en corriger les anomalies et les insuffisances dès la deuxième quinzaine de décembre 2020 et l'indemnisation des travailleurs victimes de la crise depuis 2012.

La principale centrale syndicale s'était retirée des discussions à la mi-décembre pour protester après que le président avait assimilé les grévistes à des « malades mentaux » et achevé vendredi 18 décembre une grève de cinq jours largement suivie. Puis, elle avait décidé de reprendre langue avec le gouvernement « au nom de l'intérêt supérieur de la nation ».

Les grèves ont paralysé divers secteurs stratégiques notamment l'éducation, la santé, et les régies financières.

Georges François Traoré



Photo AMAP

Tuerie des 10, 11 et 12 juillet 2020 : La Minusma pointe la responsabilité des forces de l'ordre dans les violences commises

Le 28 décembre, la Minusma a rendu public un rapport faisant la lumière sur les circonstances qui ont entouré la mort de 14 personnes lors des manifestations de mi-juillet à Bamako. Elle pointe la responsabilité des forces de l'ordre.



■ ■ Quatorze morts, dont deux enfants et au moins 158 blessés. » C'est le bilan que dresse la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la Minusma après plusieurs mois d'enquête sur les violences survenues à Bamako et dans d'autres grandes villes du pays en marge des manifestations hostiles au pouvoir.

Les événements remontent à la mi-juillet, lorsque des milliers de Maliens étaient dans la rue pour réclamer la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Réunis au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), ils avaient alors imposé un bras de fer aux autorités.

Jours sanglants

Le vendredi 10 juillet, le M5-RFP organise sa troisième grande manifestation et plusieurs de ses principales figures réitèrent leur appel

à la désobéissance civile. « À 15h50, répondant à l'appel des leaders [du mouvement], une foule importante de manifestants, visiblement non armés, éclatée en plusieurs groupes, s'est dirigée vers l'Assemblée nationale, la primature, la cité administrative, l'ORTM, ainsi que les premier et deuxième ponts, conformément aux instructions reçues », relate le rapport de la mission onusienne.

Le dispositif sécuritaire est alors renforcé et la répression dégénère pendant plusieurs jours sanglants sur lesquels revient la DDHP. Son rapport d'une trentaine de pages a été rendu public le 28 décembre, soit plus de quatre mois après le coup d'État qui a renversé IBK et la mise en place d'une transition.

Au terme de son enquête, la division a conclu que « 14 personnes formellement identifiées ont été tuées lors des interventions des forces

de l'ordre, notamment de la gendarmerie, la police, la garde nationale et la Forsat [Force spéciale antiterroriste] ». En plus des arrestations, elle mentionne qu'au moins 158 civils et militaires ont été blessés entre le 10 et le 13 juillet.

Ces incidents se sont déroulés à l'ORTM, dont les locaux ont été investis par des manifestants, mais aussi aux environs de l'Assemblée nationale, dans le quartier de Badalabougou, ainsi qu'aux alentours de la résidence de l'imam Mahmoud Dicko, qui faisait figure d'autorité morale du M5.

Le rapport évoque également les pillages, attribués aux manifestants, et des violences commises à l'encontre des forces de l'ordre, qui ont enregistré quelques blessés dans leurs rangs.

Qui est responsable ?

La Minusma met en évidence le dispositif destiné à encadrer la manifestation, les enquêteurs ayant eu accès au plan de déploiement des forces de l'ordre. Mais elle ne cite le nom d'aucun responsable.

Le 10 juillet, « sous l'autorité des directeurs généraux de la police, de la gendarmerie, de la protection civile et du chef d'état-major de la garde nationale, le directeur régional de la police du district de Bamako était le superviseur général de l'ensemble du dispositif tactique. Il était assisté du commandant de région de la gendarmerie, du commandant GMO [groupement de maintien de l'ordre], du directeur régional de la protection civile, du commandant GMS [groupement mobile de sécurité] et des commandants GIGN (Rive droite – Rive gauche) », détaille le rapport.

L'implication de la Forsat dans l'encadrement des manifestations est l'un des points les plus controversés. Sur les ordres de qui ont-elles agi ? Que deviennent ces forces depuis le putsch ? À ces questions, le rapport ne répond pas.

Contactée, l'armée malienne n'a pas souhaité s'exprimer sur les accusations portées à l'encontre des forces de l'ordre.

« C'est un rapport descriptif qui laisse beaucoup d'interrogations. Nous voulons une enquête menée aussi par des Maliens, qui situerait les responsabilités et qui dirait qui

sont les vraies victimes », souligne Clément Dembélé, président de la Plateforme de lutte contre la corruption et le chômage au Mali.

Nous avons dénombré au moins 23 morts. Ce membre du M5 rejette également quelques aspects du document. « Nous avons dénombré au moins 23 morts. Quant aux casses survenues à l'ORTM et imputées aux manifestants, elles sont plutôt le fait des forces de l'ordre qui y ont fait irruption et ont tiré sur ceux-ci », ajoute-t-il.

« Ce n'est pas à nous de déterminer qui a été responsable de quoi. Nous demandons seulement l'ouverture d'enquêtes et disons quelles unités ont été impliquées. Nous sommes prêts à mettre à la disposition des autorités le fruit de nos recherches », assure Guillaume Ngefa, directeur de la division des droits de l'homme. Les morts enregistrées au cours de ce week-end avaient conduit le Mali dans une impasse. Pour calmer les tensions, Boubou Cissé, alors Premier ministre, avait annoncé l'ouverture d'enquêtes.

Quelques jours avant la publication du rapport de la mission onusienne, le procureur de la République, Mahamadou Kassogué a publié un communiqué rappelant qu'une enquête judiciaire avait été ouverte. Elle concerne entre autres « les assassinats, les tentatives d'assassinat et l'utilisation illégale d'armes à feu contre des manifestants ». Mahamadou Kassogué a invité « les victimes et témoins à son cabinet pour rencontrer les juges d'instruction

chargés du dossier ».

Impunité

Pour les leaders du M5, dont certains avaient été arrêtés, et pour Mahmoud Dicko, qui avait personnellement conduit la prière mortuaire pour certaines victimes dans sa mosquée le 12 juillet, obtenir justice était une revendication essentielle. Au lendemain du coup d'État, ils l'ont réitérée devant les autorités de la transition.

La junte a les moyens de dire qui a donné l'ordre

« C'est une question de volonté politique. Bah N'Daw [le président de la transition] a déclaré lutter contre l'impunité. Ce qui signifie que nous devrions être rapidement en mesure de trouver qui sont les responsables. Au Mali, on parle toujours d'enquêtes ouvertes. Il faut que celle-ci aboutisse. Et la junte a les moyens de dire qui a donné l'ordre », déclare Clément Dembélé.

Pour Guillaume Ngefa, les autorités de la transition se savent attendues sur le sujet. « La lutte contre l'impunité est un critère de l'ONU et les autorités de la transition seront jugées sur leur capacité à apporter des réponses à de telles violations de droits. »

Source : J.A



Les 100 Jours de Bah N'Daw : Peu de raisons d'espérer

Il y a un peu plus de 100 jours que le Colonel-Major à la retraite Bah N'Daw a été nommé Président de la Transition malienne par le Colonel Assimi Goïta et ses hommes. Cette nomination faite à la hussarde a cependant obtenu l'assentiment des Maliens parce que l'homme a la réputation d'être incorruptible, un homme qui a horreur de la compromission. Son discours d'investiture, prononcé le 25 septembre 2020, avait fini par convaincre les plus sceptiques d'entre les Maliens sur la volonté et la capacité de Bah N'Daw à conduire la Transition à la satisfaction de ses compatriotes. 100 jours après, le scepticisme est en passe de regagner le cœur des mêmes Maliens. Le Président Bah N'Daw donne l'impression d'être un Chef d'État de façade, la réalité du pouvoir étant détenue par son Vice-Président Assimi Goïta. N'étant pas un homme politique et loin des subtilités de la politique, Bah N'Daw préfère être économe de ses propos. Cependant quand il décide de parler, il ne peut éviter les bourdes de novice. Les tâtonnements des hommes chargés de conduire la Transition malienne offrent peu de raisons d'espérer que le Mali retrouve en 2022, date de la fin de la Transition, les chemins de sa refondation. Fatigués de l'incapacité d'un pouvoir d'IBK in-

compétent à plus d'un titre, les Maliens avaient applaudi la prise du pouvoir par l'armée, le 18 août 2020. Beaucoup de nos compatriotes avaient alors exprimé leur joie de voir les militaires à la tête du pays. La déconfiture dans laquelle se trouvait le Mali avait, pour eux, besoin d'un pouvoir militaire pour remettre les choses en ordre. Certains, enthousiastes, avançaient une transition de trois, voire cinq ans nécessaires pour reconstruire le Mali qui est plongé dans la crise depuis bientôt une décennie du fait du pouvoir civil. Les éléments du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) étaient eux-mêmes dans cette dynamique qui sera modérée par la communauté internationale, particulièrement la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui imposa une Transition de 18 mois.

Le 25 septembre 2020, le discours d'investiture de Bah N'Daw donnait aux Maliens d'autres raisons d'espérer. En témoignaient les salves d'applaudissements qui avaient ponctué le discours d'un homme au ton martial qui présumait une détermination farouche à assumer ses hautes fonctions de Président de la Transition. Or c'est un long silence qui suivit le discours présidentiel. Bah N'Daw recevait sans cesse des hommes politiques étrangers,

ceux d'organisations internationales implantées au Mali, le tout sans accorder la moindre interview aux médias et toujours flanqué du Vice-Président Assimi Goïta au sujet de qui les observateurs se demandaient ce qu'il faisait là. La nomination du Premier ministre, celle des membres du Gouvernement et du Conseil National de Transition (CNT) ont toutes été pilotées par le Colonel Assimi Goïta, Bah N'Daw se contentant d'apposer sa signature au bas des différents décrets de nomination. Plus que toutes, la mise en place du CNT a donné la preuve que c'est véritablement le Vice-Président Assimi Goïta qui est le véritable patron de la Transition malienne. C'est lui qui a décidé du choix de chacun des membres candidats au CNT.

Bah N'Daw a déclaré qu'il n'est « pas un homme politique ». En fait il est apparu qu'il ne connaît rien en politique et en relations humaines, lui qui n'a fait que des passages éclairés dans un Gouvernement du Mali. Sa méconnaissance de la politique est apparue lors de sa prise de parole à Abidjan, en Côte d'Ivoire, quand venu dans la capitale ivoirienne assister à l'investiture d'Allassane Ouattara, il avait rencontré la diaspora malienne dans ce pays. Pendant que le Gouvernement s'évertuait à ramener l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), alors en grève, à la table de négociation, Bah N'Daw avait eu la mauvaise idée de traiter les dirigeants de la Centrale syndicale « d'écervelés ». Du coup le Secrétaire général Yacouba Katilé durcit sa position et la grève de 5 jours alla jusqu'à son terme, causant d'énormes pertes à la fragile écono-





mie du pays.

Dans adresse à la Nation à l'occasion du Nouvel An, Bah N'Daw disait : « Nous devons travailler à renforcer l'ancrage de notre démocratie par la consolidation de l'armée républicaine et l'instauration d'une gouvernance vertueuse, une gouvernance qui ne saurait avoir qu'un seul objectif : le Mali, rien que le Mali, tout le Mali, le Mali partout, le Mali à tout moment ! » Les Maliens, ceux qui parlent français, comprennent ce discours mais demandent surtout des actes. Or ceux-ci tardent à venir, car les autorités de la Transition sont engagées dans une campagne d'auto-sédution et d'autosatisfaction à la Narcisse. Pourtant Bah N'Daw poursuit à l'adresse de ses compatriotes : « j'entends votre impatience. J'entends vos interrogations. J'entends vos doutes ». Et ce ne sont pas des mots qui combleront les Maliens qui ont soif d'actes majeurs qui portent en avant et tranchent avec tout ce qui leur a été proposé depuis plus de 60 ans d'indépendance.

Les Maliens ne doivent pas désespérer du Mali car le pays regorge de compétences et de ressources humaines, des femmes et des hommes capables de réfléchir sur les maux qui minent le pays et d'y apporter les solutions nécessaires. Encore faudrait-il faire appel à ces compétences pour reconstruire le Mali. Seuls, Bah N'Daw et ses camarades n'y arriveront pas car ils n'en ont pas la capacité intellectuelle ni les ressources nécessaires. Les militaires devront être des chefs d'orchestre qui font travailler la Symphonie des cadres maliens compétents, en fonction ou à la re-

traite. Jeter le discrédit sur les cadres du pays est le meilleur moyen de faire capoter la Transition. Il faut consulter les intelligences du pays pour former un front commun contre la Covid-19, la corruption et l'insécurité, pour remettre l'École sur les rails, assainir l'Administration et l'Armée.

Les grandes nations développées s'appuient toutes sur les intelligences dont elles regorgent pour tracer les chemins qui mènent au bien-être. Aussi longtemps que les cadres valables du Mali seront ignorés dans l'œuvre de construction nationale, nous ne bougerons pas

d'un pas dans encore un siècle. Il appartient à Bah N'Daw et Assimi Goïta de redonner espoir aux Maliens. Cela ne sera que s'ils cessent de considérer le Mali comme un immense camp militaire peuplé de soldats sans grades qu'il faut manœuvrer. Le temps nous est compté et les défis sont immenses pour reconstruire le Mali. Il ne s'agit pas seulement de concevoir des textes qui régiront le Mali d'après Transition. Il faut agir de manière méthodique à travailler au changement de mentalités indispensable à un nouveau départ. Les Maliens sont dans la fange et ont pris des habitudes anti-développement, antisociales. Il faut agir dans les choses les plus simples comme imposer le port du casque aux motocyclistes ; il faut amener les Maliens à considérer le paiement des impôts et taxes comme une OBLIGATION, etc. C'est à travers des mesures fortes que l'on changera nos compatriotes. Car si les Maliens n'entament pas un début de changement de comportements, la prochaine République aura tous les problèmes à les diriger. La Transition doit aboutir à un début de changement et cela nous incombe à tous. Tous les sacrifices et toutes les prières n'y changeront rien. Il faut agir vite et bien. Notre salut est à ce prix.

■ **Diala Thiény Konaté**



Conseil National de Transition : L'organe législatif désormais prêt à amorcer ses activités

Après avoir adopté le règlement intérieur, élu le président et composé le bureau et les commissions générales, les membres du Conseil national de Transition (CNT) ont procédé, hier, en séance plénière au Centre international de conférences de Bamako (CICB), à la désignation des représentants au niveau du Parlement panafricain, de la Cedeao et des Comités interparlementaires CIP-Uemoa et CIP-G5-Sahel. L'organe législatif de la Transition est donc désormais prêt à amorcer pleinement ses activités. À l'ouverture de la séance qui s'est déroulée en présence du ministre de la Refondation de l'État chargé des Relations avec les institutions, Mohamed Coulibaly, le président du CNT a proposé de rendre régulièrement hommage aux victimes civils et militaires de la crise que traverse notre pays, par une minute de silence au début de chaque plénière. Pour le colonel Malick Diaw, ce serait une manière, pour les membres du CNT, de renouveler leurs condoléances aux familles endeuillées et de s'incliner constamment devant la mémoire des disparus. Aussi, le président du CNT a, en ce début de Nouvel an, présenté aux membres de l'organe et à l'ensemble des Maliens, ses vœux de bonne et heureuse année, de réussite et de paix dans un Mali débarrassé de la Covid-19.



Le colonel Malick Diaw a ensuite annoncé que par le décret n° 2021-0001/PT-RM du 4 janvier 2021, le CNT a été remembré après la démission d'un de ses membres. Par ce décret présidentiel, Haïdara Aichata Cissé dite Chato, ex-députée de Bourem dans les 4^e, 5^e et 6^e législatures de l'Assemblée nationale, est nommée en remplacement du démissionnaire Oumarou Diarra. Après la présentation du nouveau membre du CNT, le président Diaw précisera que cette plénière porte sur le dernier point de la séance suspendue le 31 décembre dernier. Il s'agit de celui relatif aux nominations personnelles, c'est-à-dire les désignations des membres qui représenteront le CNT au sein du Parlement panafricain, de la Cedeao, du CIP-Uemoa et du CIP-G-Sahel.

Pour cela, conformément aux textes de l'organe, il a suspendu la séance pour une heure afin de permettre au secrétariat général de réceptionner les candidatures. À la reprise de la séance, 58 candidatures ont été réceptionnées.

Après le dépouillement, lecture a été faite de la liste des membres retenus pour représenter le CNT dans ces différentes organisations interparlementaires. Pour le Parlement panafricain, les membres retenus sont Salif Keïta, Aly Koné, Moctar Mariko, Amina Fatima Ibrahima Fofana, Haïdara Aichata Cissé. Ceux désignés pour le Parlement de la Cedeao sont Hamèye Founè Mahalmadane, Mohamed Ould Sidy Mohamed, Abdoul Karim Daou, Nana Aïcha Cissé, Koné Mariam Koné, Seydou Badini. Abdoul

Madjid dit Nasser Ag Mohamed Ansary, Marimanthia Diarra, Boubacar Amadou Coulibaly, Salif Doumbia, Fatoumata Namory Keïta sont ceux qui représenteront le CNT au CIP-Uemoa. Alors que Bajan Ag Hamatou, Moustapha Sangaré, Moussa Ag Acharatoumane, Abdoulaye Gakou, Akly Ag Souleymane, Lassine Tounkara, Abdallahi Mouhamedoun Alansari, Amadou Keïta, Zeïnabou Diawara et Hawa Macalou sont ceux qui représenteront l'organe au niveau du CIP-G5-Sahel.

Après avoir félicité les membres ainsi désignés, le colonel Diaw dira qu'en leur qualité d'ambassadeurs du CNT, il compte sur eux pour porter haut le flambeau du Mali au sein de leurs regroupements interparlementaires respectifs.

Après l'adoption du règlement intérieur, le CNT est doté désormais de ses organes essentiels ; à savoir le bureau et les commissions, a rappelé le président Diaw. En outre, dira-t-il, il a été procédé à la désignation des représentants dans les organisations interparlementaires. Le colonel Malick Diaw a salué le bon déroulement global de l'ensemble des opérations, tout en souhaitant que cet esprit de bonne collaboration puisse toujours régner au sein du CNT. «Nous pouvons dire aujourd'hui que le CNT est dorénavant bien structuré et prêt à amorcer pleinement toutes ses activités», a indiqué le colonel Diaw, qui a remercié les uns et les autres pour leur détermination et leur contribution de qualité durant les travaux.

Il les a cependant invités à la cohésion et à l'union sacrée autour du Mali qui a des objectifs de paix et de stabilisation qu'ils ne doivent jamais perdre de vue. Le président a, par ailleurs, invité les membres de l'organe à plus d'engagement patriotique comme ils en ont déjà fait montre et à surtout plus de responsabilité pour relever les nombreux défis qui attendent le CNT. Avant de leur rappeler que le CNT constitue la vitrine et l'épine dorsale de la Transition. «Nous sommes désormais scrutés par les Maliens et la communauté internationale. Pour cela, nous n'avons qu'une seule option : celle de réussir», a-t-il insisté. Ce point qui était le dernier de l'ordre du jour a mis fin à la séance inaugurale du CNT convoquée le 5 décembre 2020.

Dieudonné DIAMA
Source : L'ESSOR

Propositions de Soumeylou Boubeye Maiga pour la sortie de crise au Mali : Les trois grands défis à relever !

La préservation et la consolidation de l'unité de la nation, la rénovation de la démocratie, et la souveraineté de l'État sont, entre autres, les trois grands défis à relever pour une sortie définitive de crise au Mali. Telle est la vision de l'ancien premier ministre non moins président de l'ASMA CFP, Soumeylou Boubeye Maiga qui a promis, pour sa part, de jouer la carte de l'apaisement.

Après avoir fait la peinture de la sombre année 2020 pour le Mali, l'ancien premier ministre Soumeylou Boubeye Maiga a donné, au micro de nos confrères de l'Essor, son avis sur les chantiers prioritaires sur lesquels devront travailler les autorités de la Transition en 2021. D'abord, selon lui, les autorités de la transition doivent réussir les réformes politiques et institutionnelles jugées nécessaires par toutes les forces vives de la nation malienne. « **Toutes les réformes énoncées ont fait l'objet d'un très large consensus national depuis la Conférence d'entente nationale, ont été validées lors du Dialogue national inclusif et ont été prises en compte par les concertations**

ayant abouti à l'adoption de la Charte de la transition », a-t-il rappelé. Il ajoute que les réformes comme le découpage administratif du territoire, la question de l'organisation des élections, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation... ont fait l'objet de consensus depuis la Conférence d'entente nationale. « **Il me paraît donc important que nous soyons très attentifs à voir les réformes dont la mise en œuvre peut être accomplie dans l'agenda fixé pour la transition** », a indiqué SBM.

Selon l'ancien premier ministre, le pouvoir légitime qui s'installera après la transition aura donc à continuer la mise en œuvre des différentes réformes. « **Dans un certain sens, le**

futur mandat présidentiel devrait être en partie une forme de prolongement de la Transition et s'appuyer sur les mêmes piliers », a-t-il estimé.

Les grands défis à relever selon Soumeylou Boubeye Maiga

Le Mali traverse une période très délicate. Pour Boubeye, il faut faire tout pour préserver ce qui est l'essentiel. Il propose à ce que « **nous démontrions les capacités à nous concéder des compromis de confiance pour préserver l'essentiel en conjuguant nos énergies et nos intelligences, pour faire en sorte que le pays sorte progressivement et positivement de la situation dans laquelle nous sommes** ». Selon lui, il est nécessaire de renouer une certaine forme d'unité nationale, de vision commune. « **Personne ne viendrait par exemple investir dans un pays qui est fragmenté** », a-t-il averti. Il a ajouté que lui et son parti appelleront à plus d'apaisement, à plus d'esprit de raison pour éviter toute tension ou surenchère de nature à fragiliser davantage le pays.

Pour la sortie de crise au Mali, il faut, selon SBM, relever trois grands défis qui sont, entre autres : La préservation et la consolidation de l'unité de la nation, la rénovation de la démocratie, et la souveraineté. « **Aujourd'hui, les trois grands défis que nous avons à relever sont liés à la préservation et à la consolidation de l'unité de la nation, à la rénovation de la démocratie pour que les populations soient encore plus impliquées dans l'identification et la mise en œuvre des solutions à leurs problèmes, enfin à la souveraineté de l'État entendue comme une capacité à être présent et à être utile, de manière équitable envers tous les citoyens et envers tous les terroirs. Nous ne pouvons pas relever ces défis s'il n'y a pas un effort de dépassement pour construire une entente nationale autour des grands problèmes du pays** », a laissé entendre que celui que les soutiens appellent « **le Tigre** ».

Il faut rappeler que Soumeylou Boubeye Maiga apporte, depuis le renversement du régime IBK, son soutien sans faille aux autorités de la transition. Son parti, l'ASMA-CFP, est représenté dans le Conseil national de Transition.

Boureima Guindo
Source: Le Pays



Littérature : « Khalifa, l'orphelin du Sahel », un roman saisissant

■ ■ «Khalifa, l'orphelin du Sahel» est le titre du premier ouvrage de l'écrivain, Aguisa Ag Mohamed Cissé. Ce livre est un roman émouvant, réaliste, qui assure admirablement le plaidoyer pour un enfant déshérité. Le lancement de l'ouvrage a eu lieu, en décembre, au Centre international des conférences, couplé avec la présentation du Centre multifonctionnel pour les enfants ayant dépassés l'âge de la scolarité et les orphelins dans la Région de Tombouctou.

L'événement était organisé par l'Association pour le suivi des orphelins au Sahel (ASSOS SAHEL). C'était en présence du parrain et président de l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP), Oumarou Ag Mohamed Ibrahim Haïdara et du représentant du président d'honneur de l'ASSOS SAHEL et chef de cabinet du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bassy Diarra et de nombreux invités. L'auteur a expliqué que son ouvrage dénonce les conditions de vie des orphelins comme dans le cas de Khalifa. Il a aussi précisé que sa production raconte l'enfance mouvementée d'un môme tamachek, né

et grandi dans le deuil, les privations mais aussi dans la cruauté d'un environnement familial, sans la présence protectrice de ses deux parents décédés trop tôt. «Dans ce Sahel caractérisé par l'aridité et la précarité, il connaîtra la faim, la mendicité, les brimades et le rejet avant que la scolarisation ne lui ouvre des perspectives», a indiqué Aguisa Ag Mohamed Cissé.

L'ouvrage est préfacé par Elmehdi Ag Wakina, directeur de l'Association malienne pour la survie au Sahel. Celui-ci a témoigné que lorsqu'on ouvre les pages de cet ouvrage, on entreprend un voyage dans un univers plein de surprises, de cruauté et d'enseignement. «En parcourant les pages de ce récit, j'ai été impressionné par la simplicité de l'auteur pour peindre l'un des maux qui minent notre société», a-t-il commenté. Pour lui, l'auteur du livre veut rompre le silence autour de la situation des orphelins, afin de contribuer à leur plein épanouissement.

Le parrain de l'ASSOS SAHEL a adressé toutes ses félicitations à Aguisa Ag Mohamed Cissé pour la concrétisation de ces belles initiatives,

évocatrices de la solidarité qui reste une valeur cardinale de notre société et autour de laquelle se forge notre humanité. «L'ouvrage écrit sous votre plume, trempe volontairement et profondément dans cette plaie et dont nous feignons ne pas voir la béance, encore moins sentir l'odeur fétide et qui vient établir notre culpabilité face au drame social, inacceptable qui se joue quotidiennement sous nos yeux complices et indifférents», a souligné Oumarou Ag Mohamed Ibrahim Haïdara.

Le parrain a aussi indiqué que le projet de construction du Centre multifonctionnel d'accueil, d'écoute et de formation en cours de réalisation est du même tenant que l'ouvrage, d'autant que toutes les deux initiatives se nourrissent de la sève de la charité, s'abreuve à la source de l'abnégation, en un mot à la fontaine de nos valeurs positives, a souligné le président de l'APDP. Il a évoqué que ce centre servira de tremplin à la réhabilitation sociale des laissés-pour-compte, grâce à l'encadrement dont ils bénéficieront et qui au demeurant, facilitera leur insertion sociale. L'ouvrage est disponible dans les librairies de la place au prix de 10.000 FCFA. Les bénéfices de la vente seront investis pour la bonne cause, celle des orphelins qui seront accueillis dans la future « Maison de l'enfant » à Tombouctou.

S. S. T.
Source : L'ESSOR



Etats-Unis : Les deux candidats démocrates revendiquent la victoire pour le contrôle du Sénat

Du résultat des élections sénatoriales en Géorgie dépendra la majorité du Sénat, et là plus ou moins grande latitude dont disposera le président élu Joe Biden. Le révérend Raphael Warnock et Jon Ossoff en Géorgie ont tous les deux revendiqué la victoire. Les résultats officiels sont toujours en attente.

Comme le rapporte la correspondante de RFI à Washington, Anne Corpet, le jeune démocrate Jon Ossoff a remercié, dans une vidéo publiée sur son compte Twitter, le peuple de Géorgie de l'avoir élu au Sénat. Il consacre son intervention de près de cinq minutes à son programme, à celui du camp démocrate : la lutte contre le coronavirus, la réforme de la santé, la lutte contre les injustices. En réalité, et contrairement à celle de Raphael Warnock, sa victoire n'a pas encore été annoncée par les grands médias américains. Mais il est crédité d'une légère avance sur le sénateur républicain sortant David Per-

due.

Le candidat démocrate Raphael Warnock a revendiqué, dans la nuit de mardi à mercredi, la victoire dans une élection sénatoriale cruciale en Géorgie face à la sénatrice républicaine sortante Kelly Loeffler. Une victoire confirmée par les chaînes CNN, CBS et NBC mercredi. Si cette victoire est confirmée, Raphael Warnock, pasteur d'une église d'Atlanta où officiait Martin Luther King, marquera l'histoire en devenant le premier sénateur noir élu dans cet Etat du Sud.

Les démocrates doivent encore remporter l'autre élection sénatoriale partielle en Géorgie



pour prendre le contrôle du Sénat et l'autre démocrate en lice, Jon Ossoff, semble également en mesure de créer la surprise en l'emportant de justesse dans ce grand État du Sud traditionnellement conservateur face à l'autre sénateur républicain sortant, David Perdue. Jon Ossoff, ancien journaliste de 33 ans, est aussi en tête, mais avec une avance encore plus serrée sur son rival républicain, avec près de 13 000 voix d'écart après dépouillement de 98 % des bulletins, précise l'envoyé spécial de rfi Eric de Salve.

« Tout se joue aujourd'hui », a tweeté ce mardi Joe Biden. Le démocrate deviendra le 20 janvier le 46e président des États-Unis.

Source : RFI

Burkina Faso : Le président Kaboré dissout le gouvernement

Premier ministre depuis janvier 2019, Christophe Dabiré a été démis de ses fonctions. La procédure est habituelle après des législatives remportées largement par le parti au pouvoir et ses alliés. Le président burkinabé, Roch Marc Christian Kaboré, réélu pour un second mandat, a démis de ses fonctions, mercredi 30 décembre, le premier ministre, Christophe Dabiré, et dissous le gouvernement, une procédure habituelle après les législatives.

« Le président du [Burkina] Faso décrète : il est mis fin aux fonctions du premier ministre, le gouvernement est dissous », indique le décret présidentiel transmis à l'Agence France-Presse (AFP). Aucune information n'a filtré concernant le nom du futur chef du gouverne-

ment et la date de sa nomination.

Le président Kaboré a été réélu au premier tour pour un second mandat le 22 novembre. Le scrutin présidentiel était couplé aux législatives, remportées largement par le parti au pouvoir et ses alliés.

Le président sortant de l'Assemblée reconduit Economiste, ancien commissaire chargé du commerce, de la concurrence et de la coopération de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), Christophe Dabiré avait été nommé chef du gouvernement en janvier 2019.

Aux élections législatives, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP, parti présidentiel) a obtenu 56 sièges sur 127 à l'Assemblée nationale, qu'il contrôle avec des petits partis al-



liés. Le président sortant de l'Assemblée, Alasane Bala Sakandé, un proche du président Kaboré, a été reconduit lundi.

Pays pauvre et enclavé d'Afrique de l'Ouest, de 20,5 millions d'habitants, le Burkina Faso est en proie depuis 2015 à des attaques djihadistes récurrentes, qui ont fait au moins 1 200 morts et un million de déplacés internes. Le président Kaboré a promis de rétablir « la sécurité et la stabilité » dans le pays pour son second et dernier mandat.

Le Monde avec AFP

Héritage de Maradona : Les étonnants trésors cachés de la défunte star du ballon rond

Alors que la question de l'héritage de Diego Maradona s'annonce longue à régler, le fils de Fidel Castro a récemment révélé l'existence d'une maison cachée à Cuba appartenant à l'ancienne gloire argentine.

La bataille autour de l'héritage de Diego Maradona s'annonce longue. Conséquence de la vie mouvementée de l'ancien Napolitain, décédé en novembre dernier d'un arrêt cardio-respiratoire, qui a multiplié les conquêtes, et à un degré moindre les enfants, dont trois reconnus tardivement à Cuba. Et si le patrimoine de l'Argentin a été rapidement évalué à quelques 41 millions, celui-ci

s'est enrichi d'une résidence située à La Havane.

L'existence de cette vaste demeure a été révélée par le fils de Fidel Castro, qui a contacté Matias Morta, l'ancien avocat de Diego Maradona, pour lui rappeler ce cadeau fait par l'ancien président cubain à l'ancienne icône argentine. « Fidel lui a donné cette maison dans la prairie, a ainsi raconté Mauricio

D'Alessandro, avocat de Matias Morta, au micro de la chaîne Eltrece. Il y a un vieil agriculteur qui s'occupe de cette maison. Et il y a beaucoup de trésors de Diego. Dans le grenier, il y a des dizaines d'objets. C'est pour faire un musée. Il y a des photos et des lettres de dirigeants mondiaux. Maradona se levait et écrivait sur les murs.

La maison est intacte et disponible. » Fidel Castro et Diego Maradona entretenaient des liens étroits depuis la première visite à Cuba du footballeur en 1987. Le champion du monde 1986 avait effectué plusieurs séjours dans un hôpital cubain en 2004 pour y soigner sa dépendance à la cocaïne et d'autres problèmes de santé. « Je me sens cubain », s'était-il exclamé à son retour à Cuba pour assister aux funérailles de son « second père » Fidel Castro, en 2016.

Source : Sports.fr





Bélier (21 mars - 19 avril)

Le milieu professionnel est favorisé par les excellents transits du jour. Vous êtes mis en lumière, dynamique, et vous faites preuve d'une grande confiance en vous. Vous êtes lucide, serein et combatif ! Profitez donc de tous ces atouts du jour.

Le côté financier ne vous pose pas de problème pendant cette période faste. Les bons transits du moment vous sont favorables et c'est tant mieux. Mais ce n'est pas une raison pour dépenser sans compter. Il faut tout de même penser aux lendemains !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, côté professionnel, rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. On peut dire que vous pédalez un peu dans la semoule. Vous partez dans tous les sens, sans trouver le bon chemin et c'est plus une perte de temps, qu'autre chose.

Le terrain est glissant du côté de vos finances. Vous n'avez pas toutes les clés, du coup, vous perdez non seulement du temps, mais aussi de l'argent. Vous cherchez des solutions rapides, pour renflouer vos comptes, la situation vous stresse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos collègues n'auront pas vos faveurs, ni même votre estime... Pour vous, ce seront avant tout des concurrents... Donc, pas de conseils, pas d'échanges constructifs, pas de coup de pouce... Vous vous comporterez comme si vous étiez seul dans l'entreprise.

Votre visibilité financière à long terme sera excellente. La planète Mercure fera une incursion dans un secteur de votre ciel astral se rapportant à l'argent... Vous pourriez aussi avoir beaucoup plus de responsabilités liées au patrimoine familial.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une désorganisation importante change vos plans ! Vous devez partir ou accepter un licenciement. Ce virage s'annonce être une chance ! L'inattendu vous accompagne ! Il faut vite réagir et suivre le destin ! Cette situation apporte une joie inattendue !

La meilleure solution pour économiser est d'éviter de sortir ! Les distractions amputent une partie du budget ! La sagesse est conseillée. Vos proches peuvent vous rendre un service pour économiser. Cela peut passer par des articles ou du mobilier.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne lâchez rien ! La persévérance dont vous faites preuve aujourd'hui suscite l'admiration de vos collègues. Votre comportement est encore plus conquérant que d'habitude. La maîtrise des actes est parfaite, vous savez où et jusqu'où vous voulez aller.

Votre sens des valeurs, bien conscientisé, est un atout très important pour votre gestion financière. Vous parvenez à contrôler parfaitement toutes les dépenses que vous pourriez faire, et notamment cette envie de voyage qui vous prend un peu la tête !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Apparemment aujourd'hui, cher Vierge, vous prenez une revanche sur votre passé. Professionnellement, une belle surprise vous tombe sur la tête, vous ne pouvez pas dire que les astres ne vous ont pas gâté. Vos efforts sont loin d'être vains.

Les indicateurs financiers sont au vert, ce n'est pas pour cela qu'il faut dépenser votre argent n'importe comment. Vos finances pourraient bénéficier d'un coup de pouce inattendu, c'est une excellente nouvelle. Vous vous pincerez pour y croire !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne rendrez pas la vie facile à vos collaborateurs, du moins ceux qui se trouveront sous vos ordres ! L'astre lunaire sera intransigent... Aujourd'hui, vos consignes seront claires : dossiers à retravailler, encore et toujours ! Pas commode...

Des questions liées à un partage, à un remboursement, ou à un litige avec votre assureur concernant un sinistre pourront poser un énorme problème. Plus que jamais, votre rapport à l'argent sera conflictuel. Une assistance juridique ne sera pas à exclure.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez d'arrache-pied ! Vos supérieurs aiment votre méthode de travail. Aujourd'hui, l'activité augmente et la cadence aussi ! Une désorganisation dans votre service pénalise votre rendement. Vous pourriez remplacer un collaborateur absent !

Il est compliqué de faire des économies ! Elles sont différées parce que les charges sont importantes. Vous êtes dans une période d'intenses dépenses ! Aujourd'hui, penser à l'argent peut vous stresser du matin au soir ! Il est urgent de lâcher prise !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec une telle créativité aujourd'hui, les métiers artistiques sont largement favorisés. Mais votre grande imagination est utile dans tous les domaines professionnels, et une belle surprise pourrait même se produire. Vous adorez votre travail !

Le bel aspect Vénus/Jupiter dans le domaine de l'argent est de très bon augure et promet une expansion certaine de vos finances. Essayez de tempérer votre comportement d'adolescent aujourd'hui, qui pourrait vous pousser à faire des folies financières !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous prenez de nouvelles initiatives, professionnellement vous êtes épanoui, mais il manque un petit quelque chose que vous n'arrivez pas à identifier. Peut-être que si vous aviez des moyens supplémentaires, tout irait beaucoup mieux. Aujourd'hui, les rentrées d'argent se font rares, les astres n'ont pas prévu de grands mouvements sur vos comptes. Cependant, surveillance et prudence sont conseillées. Ne faites pas de folies avec votre argent. Les grosses dépenses sont à éviter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce sera le moment de parler de votre statut à vos supérieurs afin de mieux stabiliser votre carrière. Ami Verseau, un détail important : il faut savoir mettre le poing dans sa poche au moment opportun, sous peine de se faire taper sur les doigts.

Le Soleil sera le maître des Euros ! Chance ultime, il sera aussi présent dans votre signe... Revenus boostés, budget consolidé, et pourquoi pas augmenté, votre épargne pourra même en ressortir bonifiée ! À vous de tenir le rythme des bonnes résolutions.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les relations de travail apportent des amitiés. Soyez tout de même prudent ! Gardez vos rêves professionnels secrets. Du côté des tâches, elles deviennent agréables. Vos fonctions peuvent vous mettre au contact d'une clientèle. Gardez confiance en vous !

Embellir votre quotidien, coûte de l'argent. Vous devez réaliser des économies. Un projet peut représenter beaucoup d'argent. Il est lié à un achat mobilier. Refaire la décoration vous oblige à sortir de l'argent. Vous avez envie de vous faire plaisir.

Bamako, le 04 Janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

***Une nouvelle marque est née au sein du monde des télécoms africain, c'est « Moov Africa ».
A travers elle, toutes les filiales du Groupe Maroc Telecom sont désormais réunies autour d'une identité commune.***

Présent au Mali depuis 2009, le Groupe Maroc Telecom, opérateur télécoms africain de référence et leader dans plusieurs pays, est présent dans 11 pays sur le continent africain : Maroc, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Tchad et Togo. Il y accompagne plus de 70 millions de clients Mobile, Fixe et Internet. Fort de cette diversité culturelle et historique, le Groupe Maroc Telecom met son savoir-faire au service d'un continent dynamique et en pleine croissance, tiré par sa jeunesse et ses talents.

Aujourd'hui, un nouveau chapitre de cette épopée commune s'ouvre à travers une nouvelle identité de marque qui rassemble toutes les filiales du Groupe Maroc Telecom sous une seule identité partagée, forte d'un plus large territoire de présence et des effets de synergie qui contribueront au rayonnement commercial de la marque dans chaque pays.

Cette nouvelle identité illustre la vision du Groupe Maroc Telecom : « l'Afrique en mouvement », qui réside dans le principe de partage du savoir-faire du groupe et sa capacité d'innovation au profit des pays dans lesquels il opère.

Ainsi, à compter du 1er Janvier 2021, Malitel communiquera sous la marque commerciale « Moov Africa Malitel », avec un nouveau signe graphique qui illustre l'appartenance au Groupe Maroc Telecom et adoptera la signature «Un monde nouveau vous appelle» de l'opérateur global, qui s'inscrit dans la continuité d'une promesse d'un monde d'innovations qui ne cesse de se renouveler.

Pour affirmer cette nouvelle identité de marque et la faire connaître du plus grand nombre, la filiale MOOV AFRICA Malitel lance une campagne de communication commune à l'ensemble des pays de présence du Groupe : une campagne continentale avec la participation d'un champion mondial, la légende du sport, Teddy Riner, qui s'apprête à concourir pour sa 4ème médaille olympique et qui n'a pas manqué de prêter sa voix et son image au Groupe Maroc Telecom pour porter haut et fort les couleurs de l'opérateur global de télécommunications dont il est l'ambassadeur depuis 2017.

La nouvelle identité de marque Moov Africa du Groupe Maroc Telecom marque ainsi une étape supplémentaire dans le développement à l'international du Groupe Maroc Telecom, et réaffirme ainsi l'engagement sans équivoque du Groupe Maroc Telecom aux côtés du Mali pour offrir la meilleure offre de produits et services à ses clients.

AUX ORIGINES DE MOOV AFRICA

L'appellation :

Le choix de la nouvelle dénomination de marque pour l'ensemble des filiales africaines trouve ses racines dans la marque « MOOV » déjà présente sur 50% du territoire du Groupe Maroc Telecom et qui illustre cette image forte de mouvement, de renouveau, de vie.

L'Ellipse :

Symbolise le dynamisme, l'une des valeurs fondatrices sur lesquelles repose la culture du Groupe Maroc Telecom dans tous les pays où il est acteur.

L'appellation MOOV vient conforter cet élan de dynamisme et de mouvement.

Les Losanges :

Évoquent l'univers digital et technologique dans lequel le groupe opère.

Les couleurs :

Le bleu, évoquant l'univers de la technologie et de l'innovation, le orange, symbole de l'énergie et du dynamisme, représente le soleil, la chaleur, la vitalité et la générosité africaine.

La signature :

C'est toute la promesse du Groupe Maroc Telecom.

Une signature historique, qui a du vécu et de la consistance, à travers les réalisations et les innovations de taille apportées par l'opérateur depuis plus de 20 ans. Et qui paradoxalement, reste définitivement actuelle à travers une promesse qui se renouvelle sans cesse : « Un monde nouveau vous appelle ». Le mot « appel » est défini ici au sens premier et universel de la communication ; celui de créer un lien, le lien vers ce monde nouveau et donc l'avenir dans tout ce qu'il apporte de nouveautés et de bénéfices technologiques comme sociétaux.

CONTACT PRESSE :

Mme SOUMARÉ Habibatou N'Diaye, Chef Service Relations Publiques 66 70 24 20